Alexis Sinduhije : Un cas "administrativement compliqué" pour la Belgique

RFI, 03-05-2014 Le Burundi demande Ã Bruxelles dâ€™extrader lâ€™opposant Alexis Sinduhije L'opposant burundais Alex Sinduhije, interpellÃ© jeudi Ã l'aÃ©roport de Bruxelles, est toujours bloquÃ© en Belgique. Les autoritÃ©s belges parlent d'un ca Â«Â administrativement compliquÃ©Â Â», mais expliquent que lâ€™opposant, sous le coup dâ€™un mandat dâ€™arrÃªt inter par Bujumbura, restera en Belgique jusqu'Ã nouvel ordre. Le gouvernement burundais exprime sa Â«Â gratitudeÂ Â» Ã la Belgique pour avoirÂ interpellÃ© Alexis Sinduhije, jeudi,Â Â«Â en fuite depuis le 8 marsÂ Â», prÃ©cise Bujumbura. Alexis Sinduhije est en effet poursuivi par la justice burundaise, Bujumbura ayant Ã©mis un mandat d'arrÃªt international pour Â«Â organisation d'un mouvement insurrectionnelÂ Â» et Â« acte de rÃ©bellionÂ Â», suite Ã laÂ manifestation rÃ©primÃ©e du samedi 8 mars Ã Bujumbura.

Celle-ci avait tournÃ© Ã la prise d'otages de policiers par des militants du Mouvement pour la solidaritÃ© et la dÃ©mocratie (MSD), le parti dâ€™Alexis Sinduhije. A la suite de cette manifestation,Â plusieurs dizaines dâ€™activistes avaient Ã©tÃ© condamnÃ©s Ã des peines allant jusqu'Ã la prison Ã vie. Une condamnation dont la sÃ©vÃ©ritÃ© avait Ã©tÃ© critiquÃ©e par organisations de dÃ©fense des droits de l'homme et les Etats-Unis. Une fois prÃ©venu de l'interpellation de lâ€™opposant burundais, jeudi 1er mai, c'est via l'ambassade du Burundi Ã Bruxelles que le mandat d'arrÃªt international contre lâ€™opposant a Ã©tÃ© officiellement notifiÃ© aux autoritÃ©s belges. S'il n'y a pas d'accord automatique d'extradition entre les pays, le porte-parole du ministÃ¨re burundais des Relations extÃ©rieures, Daniel Kabuto, espÃ¨re bien que Bruxelles rÃ©pondra Ã la demande de Bujumbura et extradera l'opposant. Principe de rÃ©ciprocitÃ© Â«Â Pour le moment, nous avons confiance en la justice belge, parce quâ€™il y a une trÃ¨s bonne collaboration ces derniers tempsÂ Â», insiste Daniel Kabuto. Â«Â Il nâ€™y a pas longtemps, au mois dâ€™avril dernier, nous avons remis Ã la justice Belge des personnes qui Ã©taient recherchÃ©es et nous espÃ©rons que, par rapport Ã la rÃ©ciprocitÃ©, le gouvernement Belge va bien vouloir rÃ©pondre favorablement Ã la demande du BurundiÂ Â», continue-t-il sans donner plus de prÃ©cisions sur ces personnes recherchÃ©es extradÃ©es vers la Belgique. L'avocat d'Alexis Sinduhije a quant Ã lui dÃ©posÃ© en urgence un recours pour empÃªcher, d'abord, la mesure de refoulement prise au dÃ©part par les autoritÃ©s belges. Lâ€™avocat entend bien combattre la demande d'extradition de Bujumbura. Pour lui, ce mandat d'arrÃªt international lancÃ© par le gouvernement burundais est avant tout Â«Â politiqueÂ Â». Cette interpellation est mÃªme, selon lui, un acte Â«Â lamentableÂ Â» de la part des services de l'immigration belge, trop coutumiÃ¨re, selon lui, de ce genre d'actions contre les voyageurs africains, mÃªme s'ils sont en rÃ¨gle.